



Compte-rendu de la CAP des professeurs de sport du 26 octobre 2018

Initialement prévue le 18 octobre 2018, cette CAP avait été boycottée par le SNAPS-UNSA et le quorum n'avait pas été atteint. Elle est donc reconvoquée le 26 octobre 2018. Le point principal à l'ordre du jour est le mouvement complémentaire des PTP sport.

Propos liminaires

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, le SNEP-FSU interpelle l'Administration sur plusieurs points.

Suite aux annonces intervenues cet été et/ou à la rentrée, le SNEP-FSU tient à rappeler qu'il demande toujours la sortie des ministères sociaux, la création d'un pôle éducatif interministériel, un rattachement administratif de tous les personnels JS au niveau régional (sans mobilité) et s'oppose aux 1 600 suppressions de postes annoncées, rappelant d'ailleurs qu'il n'y a pas 1 600 CTS (d'après les chiffres fournis chaque année par la DRH aux syndicats) !!! L'administration reconnaît que le chiffre de 1 600 CTS inclus tous les contrats PO/HN (environ 400) et qu'ils ne sont pas tous professeurs de sport ou CTPS sport. Quant aux 250 suppressions de postes prévues dans le réseau JSCS en 2019, la DRH ne sait pas combien de postes Jeunesse et Sports sont concernés.

Concernant les **RDV de carrière**, le SNEP-FSU rappelle que les grilles d'évaluation ne conviennent pas aux représentants du personnel, qui avaient pourtant réussi à se mettre d'accord pendant l'été sur une grille simplifiée commune à tous les PTP sport. Par ailleurs, le SNEP-FSU souligne la nécessité de permettre aux agents qui seraient absents au moment des RDV de carrière (collègues en détachement, en disponibilité, en congé maternité, en arrêt maladie, ...) de bénéficier d'un tel RDV lorsqu'ils reviennent en position normale d'activité, notamment pour le 3e RDV (au 9^e échelon) dont l'appréciation finale est prise en compte dans le barème pour accéder à la hors classe. La DRH est d'accord. Cette disposition sera incluse dans les textes à paraître. Le guide du RDV de carrière, inspiré de celui de l'Education Nationale est prêt. La campagne d'évaluation sera d'ailleurs lancée dans les prochains jours, elle se poursuivra jusqu'à la fin février (alors qu'elle devait se dérouler entre septembre et décembre).

S'agissant de la **classe exceptionnelle**, nous avons plus d'un an de retard dans les promotions et plusieurs collègues éligibles sont déjà partis en retraite sans pouvoir en bénéficier, c'est inadmissible... Si les fonctions sont désormais connues, nous attendons toujours les ratios permettant de calculer le nombre de promotions possibles. Sans attendre ces chiffres, la DRH a décidé de lancer la campagne avec les services en novembre. Il y aura un seul dossier, que l'agent candidate au titre du premier vivier (ceux qui sont au 3e échelon de la hors classe et justifient de 8 ans de fonctions mentionnées dans l'arrêté) ou du deuxième vivier (ceux qui sont au 6e échelon de la hors classe). Les CAP sont prévues pour février 2019 (promotions 2017), mars 2019 (promotions 2018) et septembre 2019 (promotions 2019). Pour rappel, le SNEP-FSU estime que ce nouveau débouché doit être accessible à un maximum de collègues, notamment à ceux ayant exercé les missions de CAS, CTS, formateur, et pas uniquement aux DTN, entraîneurs nationaux ou agents ayant exercé des fonctions d'encadrement.

Quant aux **indemnités**, le SNEP-FSU demande, comme à chaque CAP, quand la DRH régularisera la situation des collègues dont les indemnités sont restées plafonnées au taux de 80% après leur titularisation. Cette injustice concerne une centaine de professeurs de sport, CEPJ et CTPS qu'il convient de rétablir dans leurs droits dans les plus brefs délais. Le SNEP-FSU rappelle que ses courriers du 02/03/18 et du 10/10/18 sont restés sans réponse à ce jour et qu'il a alerté à la fois la nouvelle ministre des sports, la Secrétaire Générale des Ministères Sociaux, ainsi que le conseiller sport de l'Elysée. La DRH refuse de répondre ; elle se contente d'évoquer des arguments généraux sans rapport avec le problème.

A la question des **recrutements**, la DRH n'est pas en mesure d'indiquer s'il y aura ou pas un concours de recrutement de professeurs de sport en 2019 ni si les lauréats de la liste complémentaire du concours CTPS seront bien nommés au 01/09/19.

Mouvement complémentaire

Comme il l'a déjà indiqué, le SNEP-FSU considère que tous les professeurs de sport doivent être traités de la même façon, quelles que soient les fonctions exercées. S'il y a un mouvement complémentaire pour les CTS et les formateurs, les CAS doivent aussi en bénéficier !

Quant aux dates de prises de postes, le SNEP-FSU estime qu'elles doivent intervenir le 1er septembre ou le 1er janvier. Une nomination en cours d'année n'est souhaitable ni pour les agents, ni pour les services ou établissements concernés. Les vacances de postes occasionnées peuvent être compensées par le recrutement éventuel de contractuels.

Sur les 52 professeurs de sport et CTPS ayant demandé une mobilité, 33 collègues obtiennent satisfaction tandis que 4 agents sont accueillis en détachement (ou sur contrat) sur des postes où il n'y avait aucun autre candidat.

Dans l'attente d'informations complémentaires, l'examen des candidatures sur les postes de formateur au CREPS PACA site de Boulouris et de CTN boxe à la DRJSCS Occitanie Toulouse est reporté à la prochaine CAP.

Les listes nominatives figurent en annexe de ce compte-rendu.

Autres points

- 5 changements de missions (passage CTR => CTN, même service de rattachement)
- 4 réintégrations après contrat PO/HN et 2 réintégrations après disponibilité
- 3 détachements sur contrat PO/HN
- 3 détachements sortants (1 vers une collectivité, 2 vers un autre ministère)
- 9 demandes de disponibilité (6 pour convenances personnelles, 1 pour création ou reprise d'entreprise, 1 pour élever un enfant de moins de 8 ans, 1 pour suivre son conjoint)
- 1 réintégration dans son administration d'origine
- 1 démission
- 15 radiations suite à intégration dans un autre corps : CTPS (14) et professeur d'EPS (1)

Gwénaëlle NATTER (SNEP-FSU)



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Mouvement complémentaire 2018 - propositions de la CAP du 26 octobre

Professeurs de sport et CTPS sport :

ARPAILLANGE Michel	⇒ CTN rugby DRDJSCS Centre Val de Loire
BABOU Fanny	⇒ CTR natation DRJSCS Occitanie Toulouse
BOURGET Charles	⇒ CTN UFOLEP DRJSCS Ile de France
BOUTTE Florent	⇒ CTN cyclisme DRDJSCS Pays de la Loire
BREGERE Josselin	⇒ CTN haltérophilie DRJSCS Ile de France
BRIET Wara	⇒ CTR EPGV DRJSCS Occitanie Toulouse
CALVET Sébastien	⇒ CTN rugby DRDJSCS Nouvelle Aquitaine Bordeaux
COSSON Baptiste	⇒ CTN ski DRDJSCS Auvergne Rhône Alpes Lyon
COUDRAY Hervé	⇒ CTR basket-ball DRDJSCS Normandie Caen
DANGEON Thomas	⇒ CTN pentathlon moderne DRJSCS Ile de France
DEGUIL Mehdi	⇒ CTN canoë kayak DRDJSCS Auvergne Rhône Alpes Lyon
DELMOULY Kévin	⇒ CTN canoë kayak DRJSCS Ile de France
FOURNIE Eric	⇒ CTR escrime DRDJSCS Nouvelle Aquitaine Bordeaux
GALLOIS David	⇒ CTR basket-ball DRDJSCS Centre Val de Loire
GAUBARD Florent	⇒ formateur CREPS Dijon
GUENNELON Gerald	⇒ CTN hockey sur glace DRDJSCS Bourgogne Franche Comté Dijon
LAMBRANI Sandra	⇒ CTR athlétisme DRJSCS Normandie
LEGRAS Franck	⇒ CTN gymnastique DRJSCS Bretagne
LEMAIRE Yannick	⇒ CAS DDCSPP Marne
LOYWYCK Frédéric	⇒ formateur CREPS Wattignies
MELE Gaëtan	⇒ formateur CREPS Centre Val de Loire
NORE Valentine	⇒ formateur CREPS Rhône Alpes
PALAZZOLO Christophe	⇒ formateur ENSM
POLLET Frédérique	⇒ CTR basket-ball DRDJSCS Nouvelle Aquitaine Bordeaux
PRINET Sandrine	⇒ CTN EPGV DRJSCS Ile de France
RAKOUTE Laurence	⇒ CTR escrime DRDJSCS Auvergne Rhône Alpes Lyon
REBOURG Eric	⇒ CTN natation DRDJSCS Bourgogne Franche Comté Dijon
SANGARIA Didier	⇒ formateur CREPS Centre Val de Loire
STRAUB Romain	⇒ CTN sport adapté DRDJSCS Auvergne Rhône Alpes Lyon
THOULE Bernard	⇒ CAS DJSCS Mayotte
TOUSSAINT Mathieu	⇒ CTN voile DRJSCS Hauts de France Lille
VALERO Audrey	⇒ formateur CREPS Dijon
VERON Herbert	⇒ CTN escrime DRJSCS Ile de France

Agents accueillis en détachement dans le corps des professeurs de sport :

BISIAUX Mickael	⇒ formateur CREPS Wattignies
FOLIOT Patrick	⇒ CAS DCSTEP Saint Pierre et Miquelon
HENIN Antoine	⇒ formateur CREPS Strasbourg
ROY Frédéric	⇒ CTR basket-ball DRDJSCS Nouvelle Aquitaine Poitiers